

commettants, que les dirigeants des chemins de fer Nationaux n'ont pas fait preuve de l'initiative susceptible d'inciter les voyageurs à utiliser les trains et à rendre ce service rentable.

Il semble évident que le Canadien National désire à tout prix supprimer le service de transport des voyageurs. Plusieurs employés du service des voyageurs n'hésitent pas à exprimer leur conviction que les compagnies de chemins de fer découragent intentionnellement les usagers de ce service.

Il suffit de constater ce qui se passe dans nos circonscriptions pour réaliser que la situation est absurde. Si la Commission canadienne des transports agit ailleurs comme elle le fait dans ma circonscription, je ne suis pas disposé à voter un crédit d'un dollar au chapitre des chemins de fer, car leurs directeurs s'écartent de leur mission de faire de notre réseau de transport un système susceptible de satisfaire aux besoins des Canadiens.

Et en terminant mes remarques, sévères mais sincères, j'aimerais inviter la direction des chemins de fer Nationaux du Canada à repenser la situation qu'elle a imposée aux municipalités de Victoriaville, Dosquet, Princeville, Fortierville, Deschailons et Villeroy, toutes situées dans la circonscription de Lotbinière. Au fait, elle n'ose même pas inviter les députés à exposer leurs vues.

Je ne suis pas disposé à amorcer une querelle avec la Commission canadienne des transports, car ce serait peine perdue. Mais j'aimerais au moins avoir l'occasion de faire mon devoir en tant que député et pouvoir faire des représentations, avant que les décisions ne soient prises. Pour ce faire, il faudrait au moins que la Commission nous avise en temps utile de la tenue de ses réunions et de ses enquêtes.

Je ne poursuivrai pas davantage mes remarques, mais je reviens, en conclusion, sur le système de financement des chemins de fer Nationaux du Canada. Cet exemple devrait être porté à la connaissance de tous les Canadiens, afin d'en montrer le ridicule. Alors que l'on modernise tout au Canada, une seule chose reste intouchée et intouchable, une seule situation n'a pas changé depuis 1867: le système monétaire. Le jour où nous aurons compris qu'il faut moderniser notre système monétaire, en tenant compte des droits de l'entreprise privée et de la liberté individuelle, nos problèmes seront résolus. Cela sera pour les fonctionnaires—particulièrement ceux qui sont au service des chemins de fer Nationaux—un stimulant qui les incitera à assurer un service plus convenable. Ainsi, l'argent qu'ils dépenseront profitera davan-

[M. Fortin.]

tage à tous les Canadiens qui, alors, n'auront à payer qu'une seule fois les projets qu'ils entreprennent.

• (4.50 p.m.)

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement. Le député de Vancouver-Est (M. Winch)—Les ports—Vancouver—La location à bail des quais; le député d'Halifax-East Hants (M. McCleave)—La sécurité nationale—La commission royale d'enquête sur les activités subversives; le député de Kootenay-Ouest (M. Harding)—Les pesticides—La récupération et la destruction de stocks de DDT.

Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills privés, les avis de motion et les bills publics.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je pense que les députés seront tous d'accord pour passer à l'avis de motion n° 162, inscrit au nom du député d'Yorkton-Melville (M. Nystrom), et de réserver les deux premiers articles indiqués au *Feuilleton*.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre accepte-t-elle la proposition du secrétaire parlementaire?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES DEMANDES DE DOCUMENTS

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—DEMANDE DE COPIE DU MESSAGE ENVOYÉ PAR LE PREMIER MINISTRE AU GÉNÉRAL GOWON

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville) propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du message que le premier ministre a envoyé au général Gowon et dont il est fait mention dans le *hansard* du 2 juillet 1969, à la page 10751.

—Monsieur l'Orateur, le 19 novembre dernier, l'avis de motion n° 162, inscrit à mon nom, a été reporté pour débat ultérieur et nous aurons l'occasion, cet après-midi, d'en